

Concours de dessin « A l'hôpital »

Tu as de 6 à 15 ans et tu aimes dessiner... Alors, présente-nous ton hôpital imaginaire sur le dos du formulaire de participation disponible en PDF sur notre page www.hopitalduvalais.ch/bouleazero-f

Conditions de participation

Projet

Dans le cadre du Salon valaisan de la santé qui se déroulera du 14 au 17 novembre 2019 à Martigny, l'opération Boule à Zéro organise, en collaboration avec l'Hôpital du Valais et le Festival International de la Bande Dessinée bedeMANIA.ch, un concours de dessin sur le thème de l'enfant et l'hôpital. La réalisation des dessins du concours aura lieu uniquement avant le salon, avec un délai de remise des dessins fixé au 31 octobre 2019.

Une sélection des meilleurs dessins sera exposée pendant le Salon valaisan de la santé qui se tiendra du 14 au 17 novembre au CERM de Martigny. Les visiteurs du salon voteront afin de désigner leurs dessins préférés de chaque catégorie.

Thème

Les participants sont invités à faire un dessin en relation avec l'hôpital. Souhaits, désirs, rêves mais aussi peurs et souvenirs difficiles peuvent se cristalliser sur la feuille de dessin.

Participants

Le concours est ouvert à tous les jeunes dessinateurs âgés de 6 à 15 ans.

Mode de participation

Les participants composeront leur esquisse/dessin au dos du formulaire téléchargeable sur www.hopitalduvalais.ch/bouleazero-f. Chaque participant indiquera son nom, prénom, année de naissance, adresse complète, numéro de téléphone et adresse électronique ainsi que le nom de la mère et du père dans la case prévue à cet effet. La participation au concours est gratuite. Un seul dessin par candidat est accepté. Le choix du style est libre (noir et blanc, couleur...).

Remise des dessins

Les dessins devront être envoyés à l'adresse postale suivante :

Hôpital du Valais | Spital Wallis
Direction générale | Generaldirektion
Communication | Kommunikation
Av. du Grand-Champsec 86
Case postale 696
1951 Sion

Délais

Les dessins doivent être remis **au plus tard le 31 octobre 2019**. La date du timbre postal fait foi.
Seuls les dessins envoyés à l'adresse postale ci-dessus avant le 31 octobre 2019 seront évalués par un jury d'experts.

Exclusions

Les responsables du concours se réservent le droit d'exclure les dessins à caractère discriminant ou dont la nature est réprimée par les lois en vigueur. Les participants touchés par une exclusion ne pourront pas contester la décision des organisateurs.

Droits d'auteur

Les participants garantissent être les seuls auteurs des dessins déposés. Ceux-ci acceptent que leur dessin puisse être utilisé de manière gratuite et dans un but non commercial par les organisateurs dans le cadre de la communication du concours de dessin ainsi que lors d'une éventuelle exposition dans les services de pédiatrie de l'Hôpital du Valais.

Retour des dessins

Pour des raisons d'organisation, les dessins ne pourront pas être rendus à leurs auteurs.

Jury

Un jury d'experts dont la composition sera communiquée ultérieurement fera une présélection des dessins finalistes, soit 10 par catégorie d'âge. Les 30 dessins nominés seront exposés dans le cadre du stand de l'opération Boule à zéro lors du Salon valaisan de la santé, du 14 au 17 novembre au CERM de Martigny. Des bulletins de vote seront disponibles afin que le public puisse voter pour son ou ses dessins préférés.

Résultats

Le palmarès du concours sera annoncé officiellement le **21 novembre 2019** sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Hôpital du Valais (www.hopitalduvalais.ch). Seuls les lauréats seront avisés personnellement des résultats par courrier.

Prix

Différents prix, dont 1 journée à Europapark pour 2 personnes et 2 carnets d'épargne de 200 francs récompenseront les auteurs des trois meilleurs dessins de chaque catégorie choisis par les visiteurs du salon (jury du public).

- Catégorie 1 (6-8 ans)
- Catégorie 2 (9-11 ans)
- Catégorie 3 (12-15 ans)

Les lauréats recevront leurs prix par courrier postal dès le 21 novembre 2019.

Responsabilités

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, pour cause de force majeure, ce concours devait être modifié, reporté ou annulé. Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommages causés aux dessins.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents.